

Annexe 1

Dossier de candidature

Appel à Projets

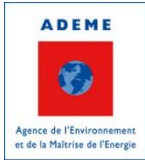
Vélos et territoires

Accompagnement à la réalisation de travaux de définition
et mise en œuvre de politiques cyclables

Date d'ouverture : 14/09/2018
Date de 1^{er} relevé : 10/12/2018
Date 2nd relevé : 11/02/2019

Dépôt des dossiers sous forme électronique sur la plateforme
DEMATISS :

https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/French_Mobility2018-10



Attention :

- Des documents complémentaires, permettant de décrire le projet de façon plus détaillée ou de le justifier peuvent être joints à ce dossier.

- *Eligibilité*

Ne seront pas recevables :

Les projets n'entrant pas dans le champ de l'appel à projets (cf. partie B du texte de l'AAP) ;

Les territoires ne répondant pas aux critères mentionnés (cf. partie C du texte de l'AAP) ;

Les projets de plus de 36 mois ;

Les projets déposés hors délais ;

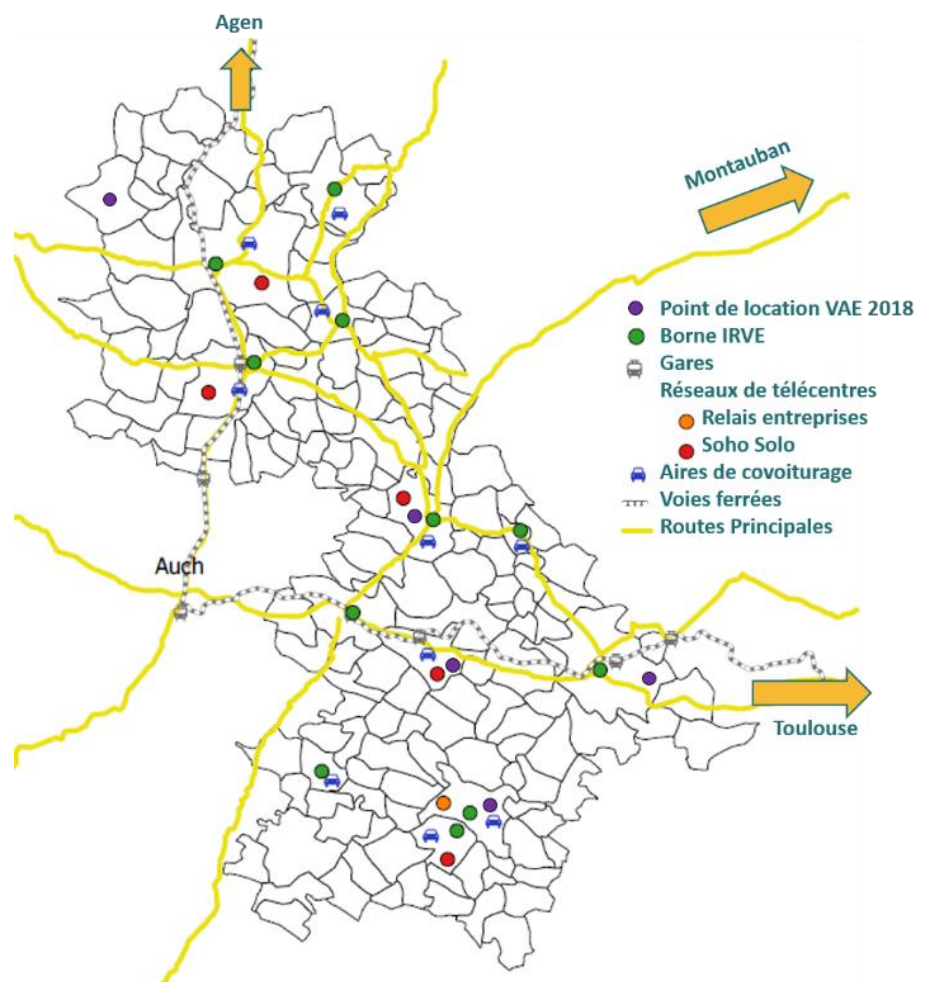
Les dossiers incomplets et/ou ne respectant pas les formats de soumission et/ou avec une description du projet ne permettant pas d'évaluer son contenu.

Nom du porteur de projet	PETR Pays Portes de Gascogne
Acronyme et Intitulé du projet	Rezo-Cycle : Schéma directeur Vélo en Pays Portes de Gascogne

1/ PRESENTATION DU TERRITOIRE CONCERNE

Insérer ou présenter une carte du territoire concerné

Présentant par exemple les infrastructures routières, les zones à circulation apaisée (Z30, ZR, Aire piétonne), les principaux générateurs de trafic...



Le territoire comprend de nombreuses zones à 30 km/h, des cheminements piétonniers, et pistes cyclables difficilement représentables ici compte tenu de la taille du territoire (160 communes).

<p>Description du périmètre territorial (<i>échelle territoriale, superficie, diversité des espaces, aménagements existants - quantifiés, nombre de communes, typologie de l'habitat - dense, diffus</i>)</p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Le Pays Portes de Gascogne, situé à l'Est du département Gers est à la fois un territoire rural et périurbain car situé à proximité de Toulouse (5 communautés de communes et 160 communes). Le Pays est organisé autour d'axes structurants et de nombreux secondaires. Ces derniers sont la base d'un projet de développement des mobilités douces sur le territoire. Une ligne TER Auch-Toulouse (avec les gares de l'Isle-Jourdain, Gimont et Aubiet) et 4 lignes de bus traversent le territoire.</p>
<p>Description en termes de nombre d'habitants, d'emplois...</p> <p><i>Décrire le caractère éventuellement rural ou de montagne du territoire concerné ; ainsi que la densité de population et d'emplois, le nombre d'entreprises, part de l'activité liée à l'administration publique</i></p> <p>(10 lignes maximum)</p>	<p>Le Pays Portes de Gascogne compte 73 200 habitants en 2017 pour 36 hab/km². Il connaît une croissance démographique importante (+30% habitants en 12ans) due à de nouvelles populations attirées par les bassins d'emplois à proximité (Toulouse, Auch, Agen). Les jeunes représentent entre 8.5 % et 10.4 % de la population selon les communautés de communes. En 2014 le taux de chômage est compris entre 10 et 11%. La Communauté de communes de La Gascogne Toulousaine est périurbaine (89hab/km²), elle attire de nouveaux habitants venus de Toulouse. Elle a engagé une étude sur les mobilités de ses habitants. Les autres sont plus rurales (30hab/km²). Le Pays est doté d'une surface agricole utile de 80 %, conférant un caractère rural au territoire.</p>
<p>Description des enjeux locaux et des besoins concernant la mobilité</p> <p><i>Part modale du vélo, de la marche à pied (le cas échéant approximativement)</i></p> <p><i>Motorisation des ménages, parc de voitures particulières</i></p> <p><i>Moyens affectés par le territoire sur le développement cyclable en €/an/hab –moyens affectés par la structure candidate et moyens complémentaires apportés par d'autres acteurs du territoire</i></p> <p><i>Contribution du projet aux dispositifs de planification de la</i></p>	<p>Sur le territoire du Pays Portes de Gascogne, 83% des actifs vont travailler en voiture individuelle (+5% par rapport à l'échelle régionale) (source SCOT de Gascogne). Les transports représentent le 1^{er} consommateur d'énergie et le 2^{ème} émetteur de gaz à effet de serre (GES) du territoire. Les trajets domicile-travail sur le Pays Portes de Gascogne sont inférieurs à 10 km. Aussi, le développement de la pratique du Vélo prend tout son sens sur notre territoire au vu des engagements pris par des communes et le PETR : L'Isle Jourdain Terre de Vélo, Schéma des mobilités de la Gascogne Toulousaine, le projet Vélos de Pays, présence d'un grand groupe dédié au Vélo (CycleLab). Enfin, le Pays Portes de Gascogne vient de recruter, à temps plein, un chargé de mission mobilité.</p>

<p><i>mobilité du territoire, intégration dans les documents de planification SCoT, PLUI.</i></p> <p><i>(5 lignes maximum)</i></p>	
<p>Organisation des compétences <i>Préciser la répartition des compétences en lien avec les modes actifs sur le territoire</i> <i>voirie / planification / transport (AOM ou non)</i> <i>Décrire l'organisation et la gouvernance des politiques de déplacements entre les communes et l'EPCI</i></p> <p><i>(5 lignes maximum)</i></p>	<p>Le PETR coordonnera le schéma directeur et accompagnera les collectivités à la définition de la gouvernance de chaque tracé en associant les collectivités compétentes en voirie (État, Département, Communes, EPCI) et à la réalisation des investissements. Aussi, le PETR mobilisera des financements de l'Etat, de la Région de l'Europe et fonds propres grâce à un fond de développement durable mis en place, dédié aux projets de transition énergétique et écologique et à la mobilité. Le Pays Portes de Gascogne réalisera des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt (AMI). Le PETR a depuis 2018 la compétence location de vélo à assistance électrique (VAE) transféré des EPCI vers le PETR. Il gère une flotte de 50 VAE répartie sur le territoire. Dans ses statuts, le PETR assure des missions d'animation, de concertation et de mise en œuvre de programme qui lui sont confiés dans le champ notamment de l'aménagement de l'espace, de la transition énergétique et écologique dans une perspective d'équilibre territorial et rural. Il a en outre la charge de la coordination du Plan Climat Air-Energie Territorial volontaire, du développement du projet « Vélo de Pays » et du projet MOBILIBRE, labellisé French Mobility, et met en œuvre dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie le projet Itinérance douce du territoire.</p>
<p>Présentation, description et planning des démarches territoriales, sectorielles, environnementales d'amélioration déjà réalisées ou en cours</p> <p><i>Joindre le document décrivant le schéma vélo du territoire (ou schéma modes actifs si approche mixte vélo/marche), pré requis pour un dépôt de dossier aux axes 2 et 3, accompagné du PPI le cas échéant.</i></p> <p><i>(10 lignes maximum)</i></p>	<p>Le PETR a lancé en 2018 le projet « Vélos de Pays » qui vise à développer la pratique du Vélo à assistance électrique. 50 VAE ont été mis à disposition des habitants, des salariés d'entreprises, des agents des collectivités, des excursionnistes sur le territoire. Le PETR a été labellisé « French Mobility » pour son projet MOBILIBRE proposant une approche multimodale des moyens de transport en milieu rural (taxi solidaire, développement du VAE, auto-stop organisé) pour une mobilité en toute liberté. Cette action permet de structurer l'offre existante et de développer des dispositifs adaptés au territoire. Enfin, en février 2019 le PETR vient de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des collectivités, dont l'objectif est de doter le territoire d'itinéraires adaptés, sécurisés, signalés et aménagés. Ce schéma directeur vise à améliorer l'attractivité résidentielle et touristique du territoire.</p>

2/ DESCRIPTION DU PROJET			
Acronyme du projet <i>Nom de code du projet permettant de l'identifier rapidement</i>	Rezo-Cycle		
Libellé du projet <i>Le libellé du projet doit permettre de comprendre rapidement le ou les objectif(s) et le contenu du projet</i> <i>(Résumé publiable du projet en 5 lignes max)</i>	Le PETR souhaite élaborer un Schéma directeur Vélo sur son territoire afin de proposer à ses habitants et d'améliorer de nouvelles offres de mobilités et de devenir un territoire « accueil vélo », notamment dans le cadre du contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole (1 million d'habitants) avec lequel il ambitionne un modèle vertueux de mobilité douce commun.		
Durée du projet	1 an		
Description des besoins auxquels le projet répond <i>Expliciter la problématique et les besoins locaux.</i> <i>(10 lignes maximum)</i>	<p>Le diagnostic du PCAET, commun aux 5 communautés de communes du PETR Pays Portes de Gascogne, fait ressortir que le transport de personnes et marchandises représente 26% des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Pays.</p> <p>Le schéma directeur vélo permettra de définir une stratégie politique de développement de l'usage du vélo visant un rééquilibrage modal en limitant l'usage de la voiture individuelle. Il ambitionne de soutenir la sécurité pour les cyclistes et de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun ou le covoiturage. Enfin, il représente une occasion intéressante pour coordonner l'action des collectivités territoriales. Une forte demande de mobilité est pour autant nécessaire en direction des personnes jeunes, sans emplois et âgées.</p>		
Axes du projet <i>Préciser les axes (cf. partie B du texte de l'AAP) auxquels le projet répond.</i>	1	Études	OUI
	2	Services	NON
	3	Communication / Animation / Ingénierie Territoriale	NON
Enjeux et objectifs <i>Les enjeux sont des éléments de contexte du projet qui amènent à</i>	<p>Les objectifs du projet à terme sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier notre territoire aux territoires voisins grâce au vélo ; - Raccorder de nouveaux itinéraires aux grands itinéraires existants et s'inscrire dans le schéma national vélo 		

<p><i>définir des objectifs à atteindre grâce au projet.</i></p> <p><i>Objectifs par axe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aménagement (itinéraire cyclable, jalonnement...)</i> • <i>Services (stationnement, vélopartage, autres services)</i> • <i>Ingénierie territoriale, animation et communication (événements, plan de communication, nb. personnes sensibilisées, type de public concerné – jeunes, précaires, scolarisés, actifs, âgés, etc. animation du territoire...)</i> <p><i>(5 lignes maximum pour chaque axe)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relier les bourgs centres du Pays entre eux et notamment les relier aux gares, pôles multimodaux et aires de covoiturage. - Associer les prestataires touristiques et les accompagner dans l'obtention de labels - Permettre aux entreprises de faire valoir ce mode de déplacement pour leur attractivité. - Créer, aménager, améliorer et sécuriser des itinéraires pour développer l'itinérance touristique et culturelle en Pays Portes de Gascogne ; - Assurer les continuités entre itinéraires touristiques et itinéraires dédiés aux déplacements quotidiens
<p>Description technique du projet pour chaque axe</p> <p><i>Expliciter le contenu du projet envisagé pour répondre aux besoins identifiés.</i></p> <p><i>Axe 1 (études uniquement) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Schéma directeur et études pré opérationnelles d'aménagement : le projet de CCTP des consultations à lancer pourra utilement être joint</i> - <i>Présentation détaillée de l'itinéraire envisagé pour les études de MOE opérationnelles d'aménagement sur des itinéraires complexes</i> <p><i>Axe 2 :</i> <i>Présentation du service vélo (existant ou innovant) :</i></p>	<p>L'élaboration du schéma directeur vélo comprendra 2 phases :</p> <p><u>1 Une phase d'analyse</u> Cette phase d'analyse consiste à identifier les habitants et salariés susceptibles d'utiliser le vélo pour leurs déplacements personnels, professionnels et de loisir. Des comptages et des enquêtes auprès de ces personnes seront effectués. Également, l'étude permettra de connaître et d'identifier les aménagements cyclables existants (itinéraires, distances, sécurité, signalétique, conflits éventuels, etc.). Enfin, cette phase permettra de connaître les pôles à desservir et/ou générateurs de trafic (identifier les pôles fréquentés et les projets d'aménagements futurs à prendre en compte).</p> <p><u>2 Une phase d'élaboration du schéma directeur</u> Cette phase consiste à créer un maillage hiérarchisé du réseau cyclable. Ce maillage pourra s'appuyer sur les différents types de voies : cyclable, chemin, route, etc. Le jalonnement et la signalisation sont 2 points importants à ne pas négliger. Également, cette phase permettra d'intégrer la politique vélo dans une vision globale des déplacements (adéquation avec les plans de circulation, stationnement et complémentarité avec le covoiturage, etc.). Enfin, cette phase permettra d'inventorier, de hiérarchiser et de programmer les actions concrètes (les aménagements à réaliser, définir un plan de communication pour sensibiliser les divers publics, développer les services dédiés au développement du vélo).</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Type de service, cible, périmètre, modalités de fonctionnement - Partenaires envisagés, insertion du service dans l'offre actuelle de mobilité du territoire, conditions de pérennité du service sur le territoire <p>Axe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description des modalités retenues afin de mettre en œuvre la politique cyclable du territoire : présentations des actions prévisionnelles, animation/communication, évaluation, conditions de pérennisation une fois le financement ADEME arrêté - Présentation des projets de campagne de communication : format de la campagne, contenu, public visé <p>(10 lignes maximum par axe)</p>	
<p>Résultats attendus</p> <p><i>Au regard des indicateurs retenus par le territoire pour le suivi du projet en termes de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'empreinte environnementale du territoire (diminution de la consommation d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, des nuisances sonores, ...) - Amélioration de l'autonomie de personnes en difficulté (inclusion sociale) 	<p>Les résultats attendus du projet sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner une véritable place aux vélos sur le territoire grâce à des aménagements cyclables de qualité - Proposer des alternatives au tout-voiture pour anticiper les évolutions des modes de déplacement, notamment pour les ménages éloignés géographiquement précarisés par leur forte dépendance à la voiture - Répondre aux engagements pris en matière de développement durable et d'économie d'énergie dans le cadre du PCAET, notamment sur le volet mobilité - Devenir un territoire attractif par un accueil vélo reconnu et labellisé. - Proposer de nouvelles solutions de mobilité aux habitants de notre territoire - Proposer une nouvelle offre touristique basée sur l'itinérance touristique - Développer avec l'entreprise CycleLab basée sur notre territoire (labellisé cluster vélo et vélo pôle), un territoire d'innovation et d'expérimentation des nouvelles mobilités dans la pratique du vélo,

<ul style="list-style-type: none"> - Emploi et de développement économique durable (nouvelles organisations, intégration de nouvelles activités, nombre d'embauches, ...) - Développement ou de renforcement de compétences locales - Changements de comportement de mobilité (objectifs de part modale à moyens et longs termes/ report modal au regard des distances entre les principaux pôles générateurs de déplacements, pratique cyclable générée...) <p>(5 lignes maximum pour chaque item)</p>	<p>en partenariat avec un réseau d'entreprises déjà sensibilisé aux mobilités douces.</p> <p>Au-delà de ces résultats attendus, les modes actifs engendrent des bénéfices directs et indirects, par exemple sur l'amélioration du cadre de vie (nuisances sonores). Ils ont un impact très positif en matière de santé publique, puisqu'ils concourent à la pratique régulière d'une activité physique associée à une meilleure hygiène de vie permettant de prévenir certaines maladies chroniques.</p>
<p>Evaluation</p> <p><i>Méthodologie d'évaluation, facteurs de réussite/points de vigilance...</i></p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Dès l'élaboration du schéma, un suivi de la mise en œuvre sera effectué sur une durée de 3 à 5 ans. Ce suivi/évaluation permettra éventuellement d'apporter des mesures correctives. Cette évaluation peut être également le point de départ d'une nouvelle planification pluriannuelle.</p>
<p>Valorisation du projet</p> <p><i>Capitalisation des retours d'expérimentations, méthodologies de partage des connaissances acquises, communication, événements...</i></p> <p>(10 lignes maximum)</p>	<p>La communication autour du projet s'effectuera sur tout le territoire du Pays Portes de Gascogne, notamment à travers les outils de communication dont il dispose (site internet, infolettre, réseaux sociaux) et de ses partenaires (Conseil de développement, Conseil Départemental du tourisme, FF Vélo, CycleLab,...). De manière plus générale, la pratique du vélo sur le territoire du Pays Portes de Gascogne sera encouragée par l'organisation d'événements festifs (fête du vélo, journée sans voiture, semaine européenne de la mobilité durable, stand de découverte des VAE, etc.).</p>

	Actions à engager	
<p>Plan d'action prévisionnel du projet (sur 36 mois maximum)</p> <p><i>Description des actions, jalons, livrables du projet.</i></p> <p><i>Un calendrier détaillé peut être inséré par ailleurs.</i></p> <p><i>Le cas échéant, les actions engagées avant 2018 pourront être précisées.</i></p>	2019	Mars : Rédaction du cahier des charges Avril : Lancement de l'appel d'offres Mai : Démarrage de l'étude Décembre : Fin de l'étude
	2020	1 ^{er} trimestre : Restitution dans les collectivités 2eme trimestre : Mise en œuvre et suivi

3/ ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU PROJET	
<p>Equipe projet (<i>structure, participant, qualification, rôle ...</i>) <i>Certain-e-s sont-ils recruté-e-s spécifiquement pour le projet ?</i></p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Jordy DUPONT, Chargé de mission Mobilité Nicolas MARUSCZAK, Chargé de mission Energie-Climat Olivier BOUCHERIE, Directeur</p> <p>Hervé LEFEBVRE, Vice-Président en charge des mobilités David TAUPIAC, élu en charge de la transition énergétique et écologique Guy MANTOVANI, Président</p>
<p>Partenaires du projet (<i>structures, nombre et nature des acteurs participants- privés, associatifs, parapublics, publics, ...</i>)</p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Les partenaires du projet sont les suivants : EPCI du PETR, Communes, Département, Région, Etat, Comité départemental de Cyclotourisme, Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs, associations d'usager du vélo, vélo station, ...</p>
<p>Gouvernance du projet (<i>organisation entre acteurs du projet, processus de décision...</i>)</p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>En ce qui concerne la gouvernance du projet, un comité de pilotage (COFIL) sera mis en place avec un binôme élu et technicien de chaque communauté de communes, un représentant de l'Etat, un représentant de la Région, un représentant du Département et des partenaires. Il se réunira 3 fois au cours du projet pour suivre ce dernier.</p>
<p>Intérêt et mobilisation du territoire concerné (<i>implication des élus / portage politique, méthodologie d'animation et d'implication des acteurs du territoire...</i>)</p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Le PETR Pays Portes de Gascogne, après avoir porté un PCET volontaire en 2011, été labellisé « territoire à Energie positive pour la Croissance Verte » en 2015, coordonné un PCAET volontaire à l'échelle de son territoire depuis 2018, été lauréat de l'appel à projet french Mobility en 2018, le PETR Pays Portes de Gascogne a recruté 2 salariés sur la thématique de la transition énergétique et écologique : Un chargé de mission énergie et un chargé de mission mobilité. Il a en même temps créé un fond de développement durable dédié à la transition énergétique et écologique et à la mobilité en investissant notamment dans 50 VAE.</p>
<p>Prestataires envisagés (<i>Nature des compétences attendues, contenu de la / des prestation(s)...</i>)</p> <p>(5 lignes maximum)</p>	<p>Le prestataire devra avoir des compétences en aménagement du territoire, une expérience sur les voies dédiées au vélo et des compétences en animation. Aussi, une expérience juridique sera demandée. Le Pays Portes de Gascogne travaille en partenariat depuis 2 ans avec des associations cyclistes de son territoire et plus largement du département du Gers et certaines associations de parents d'élèves dont l'une va mettre en place un s'cool bus.</p>

